

Osez le job sharing!

Le concept du job sharing, c'est prendre à deux la responsabilité entière d'un poste. Les deux personnes se trouvent, en quelque sorte, en situation de chef d'entreprise. Elles doivent atteindre les objectifs et se remplacer mutuellement en cas de besoin. Pour une femme, c'est donc une façon de conserver les responsabilités et l'attractivité d'un poste tout en diminuant le temps de travail.

Il y a trois facteurs clés pour réussir son job sharing. Les deux personnes doivent avoir la même ambition pour le poste, l'une ne doit pas chercher à «grappiller» le poste de l'autre! Il est essentiel de trouver deux personnes bien assorties; pour un poste existant, il faut participer à la sélection de son alter ego et pour un nouveau poste, idéalement, postuler à deux. Enfin, un job sharing efficace passe par la mise en place d'un système performant de

» La chronique du spécialiste



Françoise Piron,
présidente
association Pacte

transmission d'informations. Et le coût d'un job sharing? Un poste à 100% étant bien souvent divisé en deux 60%, le job sharing implique donc des charges administratives et sociales plus élevées. En revanche, il en vaut largement la peine car l'entreprise y gagne en souplesse, en disponibilité et en motivation. Et comme on le dit souvent, pour penser on est plus intelligent à plusieurs!

www.pacte.ch